

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
ARRONDISSEMENT D'ARLES  
COMMUNE DE MOLLEGES

Séance du : 13 juillet 2022  
Date de convocation : 8 juillet 2022

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 15
Représentés	: 5
Votes pour	: 20
Votes contre	: 0
Abstention	: 0

**Objet : Tarifs des services périscolaires année 2022-2023**

**N°2022-07-13-04**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux et le treize juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois de Juillet sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire.  
Monsieur Benoît FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux, à l'exception de Evelyne FAURE, Sandrine DESSAUD, Christine FABRIGOULE, Françoise FARAUDO, Frédéric FABRE, Manon PARRAUD, Vivien LOESEL, Clément CHABAUD.

Représentés : Evelyne FAURE est représentée par Corinne CHABAUD, Sandrine DESSAUD est représentée par Jean-Paul DUREAU, Françoise FARAUDO est représentée par Guylaine PEYTIER, Manon PARRAUD est représentée par Marion PITRAS, Vivien LOESEL est représentée par Marie BRUGIERE.

Madame le Maire expose,

Compte-tenu de la forte augmentation des prix des produits alimentaires, de l'électricité, ainsi que des hausses successives de rémunération des agents affectés aux services périscolaires (Revalorisation des carrières de la catégorie C en janvier 2022, puis revalorisation du point d'indice en juillet 2022)

Compte-tenu du maintien des tarifs de restauration scolaire depuis la rentrée 2018-2019

Compte-tenu des coûts de revient d'un repas s'établissant aujourd'hui à 8,75€ et du coût d'une journée au centre de loisirs à 33,18€,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'établir les tarifs de la façon suivante pour l'année scolaire 2022-2023 :

**Restauration scolaire :**

Repas : 3.50€

Repas exceptionnel : 5€

### ALSH – Mercredis en période scolaire

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 1200	QF 2 : plus de 1201
Tarifs demi-journée par enfant Avec repas	10€	12€
Tarifs journée Par enfant Avec repas	13€	15€

### ALSH – Vacances scolaires

*\*Les forfaits 2.3.4.5 jours sont demandés lors de l'inscription selon le calendrier*

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 1200	QF 2 : plus de 1201
Tarifs journée Par enfant Avec repas	15€	17€

Délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès le 13 juillet 2022

**Corinne CHABAUD**  
Maire de Mollégès